

Entre *jessour*, oliveraies et steppes : des dynamiques agro-territoriales en question

Henri GUILLAUME, Didier GENIN, Habiba NOURI

Introduction

La région de la Jeffara a connu dès l'époque coloniale, comme analysé dans la première partie de l'ouvrage, l'amorce de nouvelles dynamiques agraires et socio-territoriales. Nous nous attacherons ici à examiner le développement de ces processus, jusqu'à aujourd'hui, en nous interrogeant sur les facteurs qui les sous-tendent et sur leurs conséquences pour le devenir des systèmes agro-pastoraux et de l'agriculture familiale, tant en termes de viabilité environnementale que socio-économique. Nous aurons recours pour cela à des travaux conduits dans l'ensemble de la zone couverte par le programme de recherche sur la Jeffara, tout en focalisant plus particulièrement sur l'aire associant quatre types d'espaces le long d'un gradient ouest-est commençant par le plateau du Dahar, le relief montagneux, suivi des piémonts et de la plaine centrale. Cette aire est en effet le théâtre d'une série de fortes mutations qui, au-delà de certaines spécificités, semblent largement représentatives de dynamiques d'anthropisation du milieu et de stratégies paysannes de portée régionale.

1. Agro-pastoralisme extensif et colonisation agricole

Comme souligné dans la première partie de l'ouvrage, l'agro-pastoralisme traditionnel était organisé dans l'aire géographique plus précisément examinée ici autour de trois secteurs fonctionnels : les parcours, les terres de labour et les espaces de sédentarité que l'on peut décomposer entre les *jessour* et les *ksour*. Le secteur montagneux constituait alors un pôle

rayonnant à partir duquel les communautés exploitaient des espaces « périphériques ». Les communautés, principalement les Houaya, développaient des activités et formes de mobilité impliquant l'usage du Dahar mais également les zones de piémont et les abords de la plaine centrale (figure 1 - a).

L'intervention coloniale française à la fin du XIX^e siècle entraîne progressivement une rupture dans le système agro-pastoral et les modes d'occupation de l'espace. Parmi les importantes mutations qui s'enclenchent alors, figure une dynamique générale de peuplement de la montagne vers les piémonts accompagnée de nouvelles formes de mise en valeur de ces derniers ; dynamique que l'on ne peut réduire, selon un schéma trop généralisé (même si cela a pu intervenir dans d'autres zones du Sud-Est tunisien), à un seul processus de « reconquête » de la plaine par des communautés montagnardes d'agriculteurs. Ce mouvement s'accompagne de nouvelles formes de mise en valeur du milieu qui ont pour corollaire le glissement du système agro-pastoral traditionnel vers des systèmes de production caractérisés en particulier par une inversion du pôle dominant d'activité : affaiblissement de l'élevage pastoral et intensification de l'agriculture. Différentes phases, qui sont schématisées dans la figure 1, peuvent être identifiées dans ce processus qui se développe tout au long du XX^e siècle.

Au cours d'une première phase, autour des années 1920-1930, ce mouvement de colonisation se caractérise par une progression lente qui voit le défrichement de parcelles, la plantation d'oliviers, la construction de maisons troglodytes et de citernes enterrées (*majel*) destinées à recueillir les eaux pluviales (figure 1 - b). Mais ce mouvement ne s'accompagne habituellement pas d'un changement effectif d'installation, les familles conservant leur lieu de résidence sur la montagne.

Les années 1940-1950 constituent une nouvelle étape dans l'occupation des piémonts. Les plantations d'oliviers se multiplient, l'habitat en dur progresse mais reste pour l'essentiel troglodyte (figure 1 - c). Nombre de familles continuent à utiliser la tente, la hutte ou les gourbis.

Quatre caractéristiques, d'ordre physique et social, marquent la nature de ce processus d'implantation humaine et de mise en culture des piémonts :

- les familles s'installent en priorité sur la partie la plus amont des piémonts. Ce choix s'explique par l'objectif pour ces « pionniers » de s'approprier au mieux les espaces d'impluvium à fin d'irrigation et d'apport en alluvions pour les *jessour*, ainsi que de remplissage des citernes. Un autre facteur détermine également la localisation de ces installations : la présence d'épais limons qui constituent une terre riche à cultiver et facile à creuser pour l'habitat troglodyte ;

- l'expansion spatiale est nettement structurée par fractions ou appartenances sociales et les nouvelles inscriptions territoriales sur le piémont s'opèrent, assez naturellement d'ailleurs, dans le prolongement approximatif des aires d'implantation montagnarde. Ces modes d'inscription territoriale sont porteurs de phénomènes de solidarité et de cohésion sociale qui vont

conditionner l'organisation spatiale des groupes sociaux et les relations entretenues par les différents acteurs occupant une même unité hydrographique ;

- la mise en culture des piémonts se réalise sous forme de lanières orientées de l'amont vers l'aval. Ce dispositif, qui épouse la configuration du système d'écoulement des oueds, favorise une répartition équitable des groupes sociaux par rapport à l'accès aux eaux de ruissellement au sein des impluviums. Une telle organisation de l'occupation de l'espace, favorisée par les cohésions socio-territoriales, est sans aucun doute un des principaux facteurs expliquant le peu de conflits importants autour de la répartition des eaux de surface entre les différents groupes sociaux et acteurs au sein de ces unités hydrographiques ;

- l'appropriation des terres de piémont s'opère le plus souvent par le biais du système contractuel de complant, *mgharsa*¹.

Il est donc important de souligner ici que, d'une part, les hommes colonisent d'abord les lieux les plus appropriés pour l'accès à l'eau, pour les travaux agricoles (en reproduisant le système montagnard des *jessour*) et pour la construction de leur habitat troglodyte, et que, d'autre part, cette appropriation s'opère généralement à travers des formes de conciliation et de coopération assurant une certaine équité dans l'usage des eaux de ruissellement.

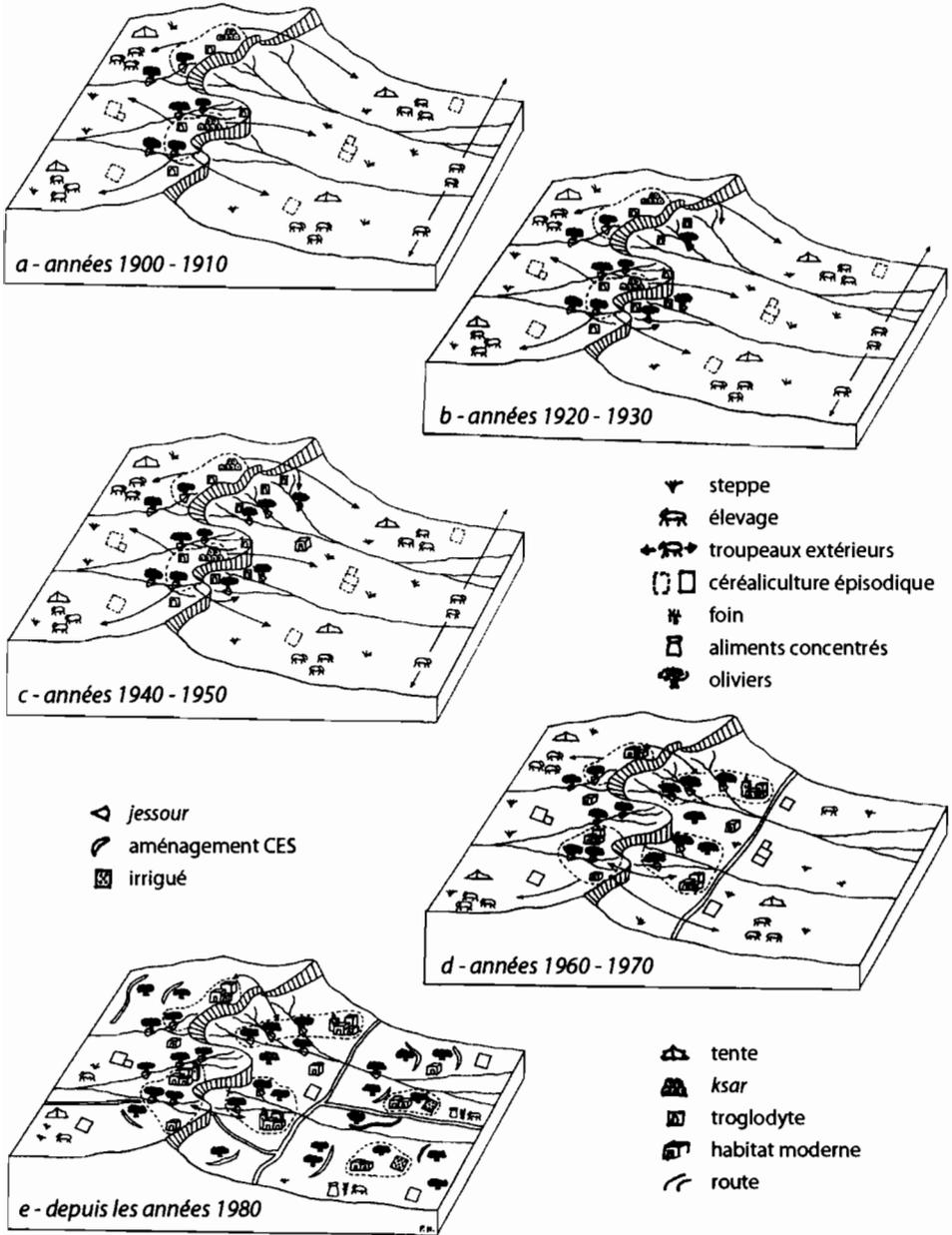
2. Du pôle montagnard à une multipolarité spatiale

Les dynamiques engagées connaissent un seuil décisif à partir des années 1960-1970 sous l'effet de la croissance démographique et des politiques de l'État tunisien. La période qui s'ouvre voit l'aboutissement de la sédentarisation, la progression de l'aménagement territorial et l'essor de l'emprise agricole favorisée par l'accélération de la privatisation des terres collectives et des aides publiques à l'oléiculture. De nouveaux besoins et critères de vie émergent chez les populations, soutenant par la même les transformations en cours.

L'espace régional est marqué par une forte progression dans l'occupation et la colonisation agricole des zones de piémont. Cette évolution se traduit par le passage du système traditionnel de pôle rayonnant centré sur une assise séculaire dans la montagne à un système multipolaire distribué entre les espaces de montagne et de piémont/plaine (Guillaume *et al.*, 2005). Ce nouveau maillage polycentrique présente l'originalité d'être fortement structuré selon des axes et liens bipolaires fondés sur les appartenances sociales et tribales (figure 1 - d). Cette configuration se fonde sur les modalités initiales d'implantation au cours des premières phases de colonisation du piémont. Deux principales évolutions caractérisent ce changement dans le mode d'occupation et d'exploitation du milieu.

1. Cf. pour ce système, Guillaume et Nouri (partie 1). Des cas d'appropriation peuvent aussi intervenir dans le cadre du droit de vivification *ihya* (« la terre appartient à celui qui la vivifie », par la plantation d'arbres).

Figure 1 - Mutations agro-pastorales et dynamiques territoriales sur un transect montagne-piémont-plaine centrale au XX^e siècle
région de Médenine, Béni-Khédache, Toujène / Sud-Est tunisien



Dessin : Patrícia Home, 2003

2.1. La transformation des installations humaines et de l'habitat

Elle s'opère à travers plusieurs processus :

- le passage de l'habitat troglodyte à l'habitat « moderne » qui se situe pour l'essentiel à la suite des pluies exceptionnelles et des inondations dévastatrices de 1969 et 1979². Ce changement survient également dans un contexte de modification des critères de valeur et de promotion par l'État indépendant de la modernité ; c'est la politique de « dégourbisation » qui voit aussi dans le Sud-Est tunisien l'abandon et souvent la destruction de nombreux *ksour* et *ghorfas* ;

- lorsque les habitations troglodytes n'ont pas été détruites par les crues, les nouvelles maisons ont souvent été construites juste au-dessus. Les premières ont été laissées à l'abandon mais nombre d'entre elles, ou du moins certaines de leurs pièces, servent encore aujourd'hui d'abris pour le petit bétail, de remises pour entreposer du matériel et des réserves, de lieu de fraîcheur au plus fort de l'été ;

- l'expansion du nombre des implantations dispersées tout le long des piémonts et qui peuvent correspondre à des modes résidentiels différenciés ;

- la constitution de foyers ou pôles villageois qui, dans le contexte d'un habitat qui reste largement dispersé, voient progressivement le jour autour de la construction principalement d'écoles et de mosquées, puis plus tard d'installations publiques d'adduction en eau, de desserte en électricité et en téléphone. Ces noyaux d'urbanisation (comme Dkhilet Toujène, Halk Jemel, Chouammakh, Battouma, Henchir Majel, etc.) voient la migration de familles résidant jusque-là dans le massif montagneux mais également le déplacement de familles initialement installées à proximité des premiers escarpements rocheux et qui descendent des zones amont vers les zones aval des piémonts.

2.2. La transformation de l'espace agricole et des structures foncières

L'un des effets majeurs de l'accélération dans l'occupation et l'exploitation agricole du piémont par des familles originaires de la montagne est la constitution d'un espace foncier et agricole composite, disjoint, fragmenté entre la montagne et le piémont. Cette structuration territoriale donne lieu à des formes de bipolarité dans l'habitat, la vie sociale et la conduite des activités agricoles. De nouveaux modes de complémentarité entre la montagne et le piémont se développent. Ainsi, la totalité ou la

2. L'événement pluviométrique qu'a connu le Sud tunisien en février-mars 1979 est supérieur à celui de 1969 qui avait notamment entraîné la destruction d'une bonne partie de la palmeraie et des jardins de Métameur ; il faut remonter à 1933 pour trouver un épisode pluvieux d'une ampleur comparable. Ces précipitations ont occasionné des dégâts majeurs (Bonvallot, 1979) : maisons troglodytes effondrées, ouvrages de petite hydraulique rurale détruits, infrastructures routières endommagées, troupeaux décimés. Le bilan officiel des dégâts fit notamment état pour les deux délégations de Tataouine et Béni Khédache de 890 habitations et 100 citernes détruites, 1 400 km de pistes rurales gravement endommagés. La délégation de Beni Khedache évoquait 8 232 digues et *tabias* détruites. Selon Bonvallot, 50-60 % des *jessour* ont été endommagés ou détruits dans la zone de Ksar Hallouf, 70-80 % dans celle de Béni Khédache.

quasi-totalité des exploitants possédant des parcelles sur le piémont en détiennent également sur le massif montagneux. Le patrimoine foncier familial est donc éclaté, dispersé.

Du point de vue résidentiel, des exploitants demeurent sur le piémont, d'autres résident sur la montagne. Dans ce dernier cas, ils ont souvent construit des habitations sur le piémont qui font office de résidences temporaires utilisées lorsqu'ils viennent surveiller et entretenir leurs parcelles (désherbage, réparation des *jessour* et *tabias*, récolte des olives et des figes, moissons). Ce système d'organisation territoriale met en jeu des formes de relations sociales au sein des groupes familiaux et peut s'appuyer aussi sur le recours à des modes de prestation en travail (ouvriers agricoles,...). Les deux espaces sont reliés par un réseau de pistes muletières que continuent à emprunter actuellement la population locale. Le même mode d'organisation se retrouve dans les zones de plaine centrale, de colonisation agricole plus récente.

Il faut remarquer que ce mouvement d'expansion agricole a connu un net ralentissement à la fin des années 1960 en raison des effets de la politique collectiviste menée durant quelques années, de l'exode rural qui s'en est suivi, mais aussi en raison de l'important courant migratoire qui se développe peu après avec la Libye et qui provoque le départ de très nombreux chefs de ménage en quête de travail. Cette période voit notamment une régression dans l'entretien de nombreux *jessour*, qui concourt à expliquer l'ampleur des dégâts causés par les violentes crues de 1969 et 1979. Ce mouvement s'inverse à la fin des années 1970, avec un regain d'intérêt pour l'agriculture, marqué par la reprise des pratiques agraires associées aux *jessour* et par une nouvelle étape dans l'expansion agricole avec la colonisation de la plaine centrale.

3. L'expansion de la colonisation agricole vers la plaine centrale

Une nouvelle phase d'expansion spatiale est en cours depuis la fin des années 1970 et porte sur le développement des installations familiales et la progression de l'arboriculture en aval des piémonts, c'est-à-dire dans la plaine centrale. Ce mouvement s'explique par divers éléments.

3.1. La convergence de plusieurs facteurs

- La croissance démographique, qui s'accompagne d'une situation de saturation de l'espace agricole et de morcellement foncier sur les zones de crête et de piémont.
- La poursuite de la politique de privatisation des terres collectives sur la base de lois et décrets successifs. Dans ce contexte institutionnel, l'ef-

fritement des modes de gestion collectifs et des solidarités tribales fait place à une individualisation de plus en plus prononcée des droits fonciers et des stratégies d'exploitation du milieu³.

- Les politiques publiques de soutien à l'agriculture et d'aménagement territorial. Présentées en détail dans la seconde partie de l'ouvrage, nous ne mentionnerons ici que brièvement les aménagements de conservation des eaux et des sols qui connaissent une nouvelle impulsion à partir de 1990 avec la mise en place de la « stratégie de CES ». Ces aménagements favorisent les initiatives propres des agriculteurs pour les défrichements et les mises en culture, mais il s'agit aussi pour l'État de valoriser ces travaux, ce qui conduit à des incitations et des encouragements pour l'expansion des activités agricoles. Les déterminants qui guident cette colonisation agricole peuvent alors progressivement tout autant relever d'une véritable stratégie conçue en fonction de critères agronomiques et d'opportunités viables en termes de production agricole, que d'objectifs prioritairement liés à la nécessaire utilisation des aménagements techniques réalisés par les services de l'État. Cette forme de « dérive » pose le problème de la pertinence de certains aménagements (dont la réalisation, via des « chantiers publics », peut aussi répondre à des actions de lutte contre le chômage et la pauvreté) et par-là même des mises en culture autour de leurs sites. À cette politique d'incitation à l'agriculture, il faut ajouter la densification du réseau de pistes et de routes goudronnées, la progression de l'adduction en eau potable, de l'électrification, la construction d'écoles, de dispensaires, de mosquées, etc. Le paysage rural et le maillage territorial changent ainsi profondément.

- Le développement de la mécanisation (tracteurs à polydisques, bulldozers) favorisé par l'importation clandestine des équipements depuis la Libye et qui facilite les mises en culture et la réalisation des aménagements (*tabia*)⁴.

- La disponibilité des revenus migratoires, dans le contexte en particulier du retour de Libye, au début des années 1980, de nombreux migrants à la suite de la fermeture des frontières de ce pays à l'émigration massive des Tunisiens. Mais la diversification des activités des ménages, via en particulier la réorientation des mouvements migratoires vers la France et l'Europe, maintient par la suite ces capacités d'investissement dans le développement agricole.

3. Hormis sur l'espace du Dahar, que nous examinerons plus loin, les terres collectives tribales subsistant actuellement dans la région sont peu nombreuses, tout particulièrement dans le périmètre de la zone d'étude du programme « Jeffara » et leur maintien s'explique généralement par des revendications et conflits non tranchés par les instances administratives.

4. D'intéressantes indications sont apportées par Boubakri (*op. cit.*) sur l'ampleur de la contrebande du matériel agricole lourd et des modalités de passage de l'informel au formel, de l'illicite au légal.

3.2. Une expansion spectaculaire de l'emprise humaine sur le milieu

Les travaux réalisés à l'échelle plus fine de l'aire de Demmer/Béni Khédache, Ksar Jedid et El Bhayra⁵ montrent l'ampleur de la dynamique de peuplement (habitat dispersé et aggloméré) et de mise en culture des sols entre 1974 et 1999⁶.

Nous reviendrons sur certaines caractéristiques de ces dynamiques, mais il faut souligner dès à présent que la superficie en arboriculture a progressé, au cours de cette période dans cette aire, d'environ 280 % en zone de montagne, 456 % en zone de piémont et de 897 % dans la plaine centrale. Les données de l'enquête de base réalisée dans le cadre du programme Jeffara concernant la pratique des défrichements au cours des dix dernières années confirment cette expansion, en particulier dans la plaine centrale/zone de collines et dans la plaine littorale. Environ 90 % des ménages déclarent en effet y avoir effectué des défrichements pour l'arboriculture.

3.3. L'évolution des exploitations familiales et la complexification des structures foncières

Du point de vue de l'organisation socio-territoriale, cette nouvelle phase se traduit, au niveau des exploitations agricoles, par une évolution de leur composition familiale et par une complexité accrue des patrimoines fonciers (combinant des espaces de montagne, de piémont et de plaine) et de l'organisation du travail.

Une enquête, conduite auprès d'un échantillon de 28 exploitations (zone de Demmer/Béni Khédache-Ksar Jedid-El Bhayra) et dont nous ne retiendrons ici que les principales données, éclaire sur ces changements :

- l'âge moyen des chefs d'exploitation est élevé, 56,3 ans, si l'on prend en compte les aînés de chacun des ménages constitutifs des exploitations. Ce chiffre correspond à la moyenne mise en évidence dans la zone de montagne-piémont (56,2 ans) par l'enquête de base du programme (Picouet et Sghaïer, partie 3) ; cela reflète le maintien d'une autorité patriarcale, dans le cadre de familles élargies, plus vivace dans ces zones à dominante plus conservatrice⁷. Cette situation conditionne bien entendu les capacités de gestion d'exploitations agricoles marquées de surcroît par

5. Au sein de l'espace régional, une sous-zone (Demmer/Béni Khédache, Ksar Jedid, El Bhayra) a fait l'objet d'enquêtes plus fines sur le plan quantitatif (structures familiales, patrimoine foncier, etc.) ainsi que de traitements cartographiques (images satellitales, photos aériennes) à fin d'identification des dynamiques spatiales et agraires. Pour plus de détails sur l'ensemble des analyses ici présentées, on pourra se reporter à Guillaume et Romagny (2003), et Nouri (2004).

6. Les traitements cartographiques opérés à partir des couvertures en photos aériennes de ces deux années permettent de rendre compte de ces phénomènes. Une série de cartes sont consultables dans Guillaume et Romagny (2003), et Nouri (2004).

7. L'âge moyen, pour notre échantillon, tombe à 50,1 ans si l'on considère, dans les cas où les patriarches sont particulièrement âgés, comme chefs d'exploitation effectifs, les fils aînés ; mais on peut remarquer que dans ces situations, ces derniers ont souvent des activités extra-agricoles comme sources principales de revenus.

des phénomènes d'expansion et de structuration complexifiée, ainsi que par la désaffectation des jeunes hommes adultes pour les travaux agricoles ;

– le nombre d'exploitations composées de ménages complexes (c'est-à-dire de plus d'un noyau familial) est élevé, proche de la moitié de l'échantillon⁸. Cette configuration correspond au maintien d'une certaine prégnance des formes d'organisation familiale traditionnelle. Mais on constate la force des mutations en cours avec l'extension des exploitations composées d'un seul noyau familial, évolution favorisée par le changement des modes de vie, des pratiques migratoires (Boubakri, partie 3) ainsi que par la privatisation et l'individualisation grandissantes des patrimoines fonciers ;

– la superficie des exploitations est relativement importante puisque près de 80 % d'entre elles ont plus de 5 ha⁹, ce qui reflète sans doute le contexte d'expansion spatiale et de colonisation agricole qui se poursuit encore actuellement dans ces zones. Cette situation s'accompagne d'un phénomène de morcellement relativement marqué : 25 % des exploitations (incluant la totalité des propriétés de 5 ha au plus) comprennent moins de trois parcelles ; 50 % des exploitations sont constituées de 3 à 6 parcelles et 25 % en possèdent plus de 6. Cette complexification est bien sûr favorisée par le système d'héritage, selon la règle de l'égalité du partage en nature, qui induit une parcellisation et un morcellement de la propriété foncière ;

– l'agriculture ne constitue la principale source de revenus que pour 7,14 % des exploitations. Elle n'occupe cette position que dans le cas d'exploitations de superficies élevées, comprises entre 21 et 50 ha. Cette situation donne un éclairage significatif sur l'importance de la pluriactivité dans la région, en particulier dans la zone de montagne-piémont. Les activités de commerce (transport par camionnette, acheminement d'eau par citerne, location de tracteur pour les activités agricoles, petite épicerie, etc.) dont certaines sont favorisées par la proximité de la frontière libyenne¹⁰, les emplois dans la fonction publique et le salariat sur des chantiers constituent des secteurs importants pour les sources de revenus des ménages. Ces données viennent corroborer la tendance générale mise en évidence pour l'ensemble de la zone de la Jeffara qui voit une activité largement polyvalente des hommes, pour lesquels l'activité agricole n'est

8. Par souci de cohérence générale, nous reprenons ici les nomenclatures utilisées pour l'enquête de base du programme « Jeffara ». Il est ainsi entendu qu'un ménage peut comprendre un ou plusieurs noyaux familiaux. La définition du noyau familial est la famille biologique composée d'un couple avec ou sans enfants. L'enfant marié (fils ou fille) résidant dans le ménage de son père ou de sa mère, constitue avec son conjoint et ses enfants un noyau familial distinct de celui de ses parents. De même pour des membres du ménage tels que frères, sœurs, oncles, tantes, etc. du chef de ménage. Cette notion recoupe ainsi celle de « famille élargie » partageant une même implantation résidentielle.

9. 21 % ont au plus 5 ha, 18 % ont entre 6-10 ha, 18 % entre 11-20 ha, 36 % entre 21-50 ha et 7 % plus de 50 ha.

10. On trouvera dans Boubakri (*op. cit.*) une analyse détaillée des différents acteurs, réseaux et pratiques qui supportent cette dynamique de transactions commerciales transfrontalières dont l'intensité conduit l'auteur à qualifier cette région transfrontalière « d'immense hypermarché informel à ciel ouvert ». Cf. également Boubakri, partie 3.

pas dominante quels que soient les âges. Cette pluri-activité est également marquée par des pratiques migratoires saisonnières ou de plus longue durée ; les traditions migratoires, sont particulièrement anciennes en zone de montagne où elles revêtent depuis des décennies une dimension structurelle. Mais face à cette situation de forte diversification des activités et lorsqu'on examine les sources complémentaires de revenus en fonction des sources principales, on constate néanmoins que la place de l'agriculture et de l'élevage y reste importante, soit sous une forme de ressources financières, soit pour l'autoconsommation (Genin *et al.*, partie 3).

3.4. Le développement d'un marché foncier

Le processus « d'apurement foncier » engagé par l'administration depuis les années 1970 et souhaité par la population a entraîné un tel phénomène (Sghaïer et Fétoui, partie 2). L'appropriation et la mise en culture de terres dans la plaine centrale s'opèrent par le biais de l'héritage et des contrats de *mgharsa*, mais cette dernière forme de transaction foncière tend aujourd'hui à reculer au profit de la multiplication des opérations de vente et d'achat de terrains. L'héritage constitue le mode d'acquisition de 55,29 % des parcelles de l'échantillon d'exploitations enquêtées, le *mgharsa* 7,65 % et l'achat 37,06 %. On s'aperçoit que le système du *mgharsa* est particulièrement représenté dans les modes d'acquisition de terres localisées sur les piémonts et dans la plaine centrale. Mais l'on constate également que ce système est pour l'essentiel en vigueur avant les années 1960 et durant les années 1960-1970 marquées par l'accélération de la colonisation agricole. Le *mgharsa* régresse ensuite à partir des années 1980 où il est alors supplanté par les actes d'achat et de vente dont l'intensité est manifeste sur les piémonts et dans la plaine.

4. Des risques en termes de viabilité des activités agro-pastorales et de dégradation du milieu

Les processus analysés d'anthropisation et de mutation dans l'exploitation du milieu conduisent à une intensification croissante des activités qui soulève nombre de questions sur leur durabilité, tant en termes de préservation des ressources naturelles que de viabilité économique.

4.1. La mise en exploitation de micro-milieus écologiques « à risque » pour l'arboriculture pluviale, les logiques paysannes

Les mises en culture gagnent de plus en plus dans la plaine centrale des espaces d'interfluve bénéficiant de conditions naturelles moins favorables que les dépressions du piémont et a fortiori de la montagne : absence d'impluvium naturel, qualité souvent insuffisante des sols, sensi-

bilité à l'érosion éolienne¹¹. La carte (**carte N, p. 110**) établie sur les dynamiques de l'arboriculture entre 1974 et 1999 manifeste une évolution majeure : au dispositif en lanières, le long des oueds encaissés, qui caractérise les parcelles sur la montagne et les piémonts, se substitue un dispositif de parcelles défrichées entre les oueds et perpendiculaires à leur ligne d'écoulement. Il n'est plus possible ici de calquer, comme auparavant, le schéma d'aménagement de l'amont. Dans cette situation de moindre disponibilité en eaux de ruissellement et de réserves hydriques (comparativement à celles constituées par les *jessour*), le développement de l'arboriculture est soumis à des contraintes environnementales particulièrement fortes. C'est notamment le cas pour les amandiers qui se multiplient dans la plaine centrale et dont la résistance à l'aridité est nettement inférieure à celle des oliviers. Cette inadéquation entre spéculation agricole et aptitudes des sols amplifie les phénomènes de dessèchement et de dépérissement lors des sécheresses. Comme cela a déjà été évoqué dans les parties 2 et 3 de l'ouvrage, la récente période de sécheresse (1999-2002), marquée par l'importance des pertes en arbres, a montré les risques inhérents à ce mouvement d'expansion agricole ; elle a révélé l'impératif d'apports en eau pour tenter de sauver des oliviers, et *a fortiori* des amandiers et autres fruitiers, mais aussi combien ce recours était hors de portée financière pour la très grande majorité des agriculteurs qui voient là leur dépendance s'accroître à l'égard de systèmes marchands d'accès à l'eau¹².

La poursuite de mises en culture dans de telles conditions, marquées par une prise de risques accentuée pour les exploitants, ne peut sans doute se comprendre sans la prise en compte de trois éléments qui entrent dans la constitution des logiques paysannes de mise en valeur du sol :

- la constitution du capital arboricole est envisagée par les exploitants en intégrant, dans les préoccupations productives, les effets des aléas et impondérables liés aux variations climatiques. Elle s'inscrit ainsi dans le temps long et selon un processus cumulatif qui ne répond pas à de seuls critères de productivité et de rentabilité économique sur le court terme. À la suite d'une sécheresse, l'agriculteur repart rarement de zéro ; une part des oliviers est généralement sauvée et représente un acquis, un « taux de réussite » (même s'il est moindre que sur la montagne) qu'il s'agira de consolider et d'amplifier progressivement. Une telle vision explique certainement la volonté qu'affichent souvent les agriculteurs de rapidement remplacer, par de nouveaux plants, les oliviers détruits par la sécheresse ;
- les stratégies d'affirmation de la propriété foncière qui s'opèrent traditionnellement par la vivification des terres au travers de plantations ;
- mais la propension au développement de l'arboriculture ne saurait vraiment se comprendre sans prendre aussi en compte un autre aspect qui

11. Il faut souligner que ces mises en culture se propagent dans la plaine centrale à partir des piémonts mais également à partir des implantations humaines localisées dans les zones de collines centrales et mitoyennes de la plaine littorale.

12. Cf. Romagny *et al.*, 2003 : Romagny *et al.*, partie 4.

conditionne d'ailleurs l'investissement dans le temps que nous venons d'évoquer. Il s'agit de la dimension socio-culturelle que revêt l'olivier. Chez les communautés montagnardes, où il représente une culture ancestrale, mais aussi chez les anciens pasteurs et agro-pasteurs de la plaine plus tardivement convertis à l'arboriculture, l'olivier est bien plus qu'une seule spéculation agricole et marque d'appropriation foncière. Il possède une forte charge patrimoniale et est symbole d'ancrage à la terre natale. L'olivier est ainsi une valeur patrimoniale que l'on veut léguer ; il constitue, pour ces populations rurales, un véritable « lien intergénérationnel ». On peut également ajouter, pour expliquer cet essor de l'arboriculture et analyser les pratiques des agriculteurs, le fait que ces derniers n'ont guère eu jusqu'à présent d'autres choix pour développer leurs activités culturelles.

4.2. Des processus de fragmentation et d'atomisation des espaces induisant de nouvelles données pour les systèmes agro-pastoraux

Les mutations constatées débouchent notamment sur des processus de fragmentation des espaces et de pression accrue sur le milieu. C'est ainsi qu'entre 1972 et 1998, la superficie des steppes pures a régressé, dans la zone d'étude, de 39 % environ, celle des cultures pures augmentant de 270 %¹³. Il en résulte une fragmentation amplifiée des espaces et l'accentuation d'une double évolution : une réduction et une atomisation toujours plus grandes des zones de steppes pour le pâturage des troupeaux ; une progression de l'arboriculture dans des zones particulièrement exposées aux aléas climatiques.

C'est ainsi que l'activité pastorale est, d'une part, génératrice d'un risque accru de surpâturage dans les steppes résiduelles et s'ouvre, d'autre part, à des types d'élevage très utilisateurs de ressources fourragères extérieures (foin et concentrés). Comme souligné dans la contribution de Genin *et al.* (partie 3), « cette option peut, peut-être, constituer une opportunité pour accroître les revenus familiaux ; elle n'en entraîne pas moins une dépendance vis-à-vis de nouvelles externalités pouvant réduire les capacités d'adaptation et de flexibilité de ces systèmes ». Quant à l'arboriculture, son expansion risque d'aggraver les aléas de la production et la pression sur les ressources en eau. Sur le plan de la productivité et de la compétitivité économique, il est aussi établi que l'oléiculture est déficiente dans la région (ODS, 2003). Concernant la pression sur le milieu, on peut relever également l'usage croissant de la charrue polydisques, associé à celui du tracteur, dont on connaît les conséquences écologiques néfastes sur la steppe à une pluviométrie inférieure à 300 mm. Enfin, la tendance à la « pulvérisation » foncière (morcellement, parcellisation) constitue un frein, tant du point de vue économique que technique, à la gestion et à la viabilité des exploitations agricoles. Il est d'ailleurs important de noter à nouveau ici que, dans ce contexte d'exploitation intensifiée d'un milieu

13. Cf. Hanafi *et al.*, 2002 ; Hanafi et Ouled Belgacem, partie 1.

aux potentialités limitées, la reproduction de la majorité des exploitations repose en fait de longue date, et de plus en plus depuis une cinquantaine d'années, sur des sources de revenus extra-agricoles : pratiques migratoires de certains membres de la famille, stratégies de pluriactivité conditionnées notamment par les pôles touristiques voisins de Jerba et Zarzis.

Dans ce contexte de risques accrus pour l'arboriculture, et malgré la récente période de sécheresse, il est intéressant de relever qu'il ne semble pas y avoir eu, du moins pour l'instant, de mouvement important et relativement généralisé d'abandon d'exploitations agricoles et de départ vers les pôles urbains. Le rôle de la pluriactivité dans la reproduction des systèmes exploitation-famille entre ici certainement en ligne de compte. Il n'a pas été possible de mettre en place une enquête spécifique sur cette question, mais il semble que les causes de tels départs combinent souvent en fait des difficultés relevant, d'une part, de la production agricole et, d'autre part, des conditions de vie plus générales des ménages. Ces dernières renvoient au manque d'infrastructures locales (électrification, adduction en eau potable, école, route) qui constitue un facteur important dans la prise de décision d'abandonner le site de l'exploitation agricole. C'est le cas dans quelques zones défavorisées des plaines centrale et littorale où les départs peuvent alors représenter des effectifs importants par rapport à la population locale. Les terres ne sont pas véritablement délaissées, elles seront ensemencées en blé et en orge dès le retour de pluies suffisantes, mais il semble par contre que le départ soit vécu comme définitif par la grande majorité des familles.

5. Vers une saturation des espaces : quelles réponses des populations ?

Une nouvelle phase est engagée depuis les années 1980 dans l'anthropisation, l'artificialisation du milieu et l'intensification des pratiques agraires. Face à la saturation en cours des espaces de piémont et de plaine et à la fragilité de la reproductibilité des systèmes de production, on assiste actuellement à de nouvelles étapes et stratégies d'occupation spatiale et d'intensification des activités (cf. figure 1 - e).

5.1. L'ouverture de nouveaux fronts de colonisation agricole sur le plateau du Dahar

La conquête de nouvelles terres cultivables s'opère à la faveur du partage de terres collectives jusque-là réservées aux parcours. Le plateau du Dahar est extrêmement peu habité et les infrastructures routières y restent très limitées mais le réseau de pistes tend cependant actuellement à s'améliorer et à se densifier, facteur qui favorise le mouvement de colonisation agricole.

5.1.1. L'évolution du statut juridique des terres et de leurs modes d'usage

Trois cas de figure, correspondant à différents statuts des terres, ont été identifiés¹⁴ :

– dans la zone la plus proche des bassins versants du massif montagneux, les terres ont été partagées, depuis quelques années, au sein des fractions mais l'appropriation reste au niveau familial élargi, c'est-à-dire qu'elle n'est pas encore réalisée à l'échelle individuelle comme cela se développe dans d'autres zones agricoles. La construction de *jessour* et *tabia* se multiplie actuellement dans les impluviums les plus proches du relief et par conséquent les plus appropriés pour recueillir les eaux de ruissellement. Les plantations d'oliviers s'y développent, tandis que le reste de ces espaces est consacré à de la céréaliculture pluviale et aux parcours des troupeaux. L'acquisition de terres se fait largement par héritage pour l'instant mais aussi par achat, ce dernier mode étant certainement voué à se développer¹⁵ ;

– plus en aval, les terres ont été partagées, il y a environ 25 ans, entre fractions mais restent indivises au niveau de celles-ci. L'arboriculture, marque d'appropriation privative, y est proscrite et les terres sont réservées aux parcours et à la céréaliculture dans les meilleurs espaces d'épandage des oueds. Mais les ayants droit sur ces terres souhaitent dans l'ensemble les voir partager au sein des fractions et ainsi ouvertes à des mises en valeur privatives et individuelles.

Vers les confins les plus méridionaux, en direction du puits de Bir Soltane, les terres restent de statut collectif tribal, ou sous régime forestier, et leur usage est exclusivement pastoral.

Ces trois situations, ainsi que celle d'appropriation privée au niveau du noyau familial et intrafamilial (que l'on observe dans les *jessour* de la montagne¹⁶, sur les piémonts et dans la plaine de la Jeffara) et celle de statut domanial (pour l'essentiel sur des terres localisées en bordure littorale¹⁷), représentent les différents statuts fonciers actuellement en vigueur dans la région.

5.1.2. Les causes de l'expansion sur le Dahar

Plusieurs facteurs explicatifs se conjuguent :

– le partage des terres collectives que nous venons d'évoquer ;

14. Des enquêtes ont permis d'examiner les situations foncières actuelles dans les vallées de deux grands oueds, Hallouf et Bersaf, constituant traditionnellement des terrains de parcours et de labours (céréaliculture pluviale) pour des fractions de la tribu houaya.

15. On peut noter que cette dynamique d'expansion agricole s'accompagne aussi de l'aménagement et de la mise en culture des derniers espaces cultivables de montagne (zone de Ksar Jouamaâ et de Guemena en particulier).

16. Les *jessour* de montagne (qui correspondent à des surfaces limitées et reposent sur des systèmes de coopération) font actuellement eux aussi l'objet d'un processus de morcellement et d'appropriation individuelle de parcelles au niveau familial (entre frères par exemple).

17. Les terres domaniales seraient limitées, dans la zone d'étude du programme Jeffara, à 2 100 ha. Elles comprennent notamment un espace utilisé par le Ministère de la Défense dans la zone d'El Grine et Maghraouia qui y exploite la « Ferme Tādina » à vocation arboricole et pastorale.

- le processus de saturation foncière dans les autres espaces agricoles ;
- le faible coût des terres cultivables dans cette zone : un hectare non planté y vaut environ 80 DT (200 DT planté), alors que son prix (non planté) peut atteindre 1 000 à 1 200 DT ailleurs dans la Jeffara ;
- le développement de pistes carrossables ;
- le souci de marquer et affirmer la propriété foncière par l'arboriculture ;
- un objectif de production ;
- la dimension patrimoniale, déjà évoquée, représentée au niveau de la famille par la plantation et la transmission des oliviers.

5.1.3. Une accentuation du morcellement et de l'éclatement des patrimoines fonciers

La stratégie d'expansion de l'arboriculture et l'ouverture de nouveaux fronts de colonisation sur le Dahar provoquent une amplification de la dispersion des parcelles constitutives du patrimoine de nombreuses exploitations. Ce processus d'émiettement et d'éclatement croissant des patrimoines fonciers pose le problème de leur gestion. Lorsque les parcelles sont éloignées du lieu de résidence, l'exploitant se déplace temporairement en résidant dans une petite maison secondaire ou sous la tente, parfois dans des constructions troglodytes. Lorsqu'il possède un moyen de transport, le déplacement pour les travaux agricoles peut intervenir sur une seule journée. Dans les zones d'occupation importante, comme sur le piémont ou dans la plaine, des systèmes de coopération entre parents ou voisins permettent de surveiller des parcelles en échange par exemple de droits d'usage pour faire pâturer le petit bétail. L'exploitation de parcelles éloignées est également facilitée par le fait que les travaux sont saisonniers et que les activités agricoles peuvent être, dans une certaine mesure, combinées avec les activités pastorales. Il semble néanmoins que les exploitants capables de gérer un tel éclatement spatial de leur propriété possèdent des revenus issus de la pluriactivité leur permettant le recours à de la main-d'œuvre temporaire, à l'acquisition de moyens de transport ou de tracteurs, etc.¹⁸

5.1.4. Quelle viabilité au plan écologique et socio-économique ?

On peut considérer que la disponibilité des différents espaces a sans doute constitué jusqu'à présent des opportunités pour la population montagnarde, ceci notamment en comparaison d'autres communautés de la plaine centrale ou littorale disposant d'une gamme de milieux et de ressources moins diversifiée. Mais on est cependant en droit de s'interroger sur l'avenir de telles exploitations pour des raisons d'ordre écologique et sociologique. À la faveur de la privatisation des terres, les nouvelles plantations et les aménagements en *tabia* risquent de s'éloigner de plus en plus des contreforts montagneux et des zones d'impluvium les plus adéquates

18. Cf. Nouri, *op. cit.*

pour gagner des espaces jusqu'à présent voués aux pâturages et à la céréaliculture épisodique. L'expansion de l'arboriculture sur le Dahar vient accentuer les déséquilibres et conflits d'intérêts entre agriculture et élevage constatés au niveau régional, et elle s'inscrit ici encore dans des conditions environnementales *a priori* peu propices (pluviométrie faible et irrégulière, écoulements des oueds peu fréquents, sols généralement peu profonds, peu structurés et de texture sableuse, etc.). Un tel processus est aussi porteur de risques accrus de désertification (régression de la couverture végétale, ensablement, etc.) dans un milieu déjà soumis à de fortes contraintes environnementales et caractérisé par la fragilité du capital écologique. Enfin, sur le plan de l'organisation sociale de la production, il faut rappeler que la tendance est à la constitution d'unités familiales mononucléaires, au recul de la cohabitation des générations et des pratiques d'entraide. En outre, lorsque la génération actuelle des chefs de ménage se sera retirée, la relève devra être assurée par les nouvelles générations qui se détournent majoritairement en fait des activités agropastorales, peu attractives, et aspirent à trouver des sources de revenus dans d'autres secteurs et à travers la migration et cela, quels que soient les limites et les obstacles rencontrés. Dans ces conditions, on peut se demander dans quelle mesure les exploitations familiales et leur force de travail resteront à même de valoriser des patrimoines fonciers aussi disjoints.

5.2 La création de périmètres irrigués privés dans la plaine centrale

Il s'agit là d'une autre forme de réponse des populations à la saturation des espaces ainsi qu'à des évolutions de l'environnement socio-économique de la région. Concernant l'émergence de cette forme d'agriculture intensive qui est analysée dans les contributions de Genin *et al.* et Romagny *et al.* (parties 3 et 4), nous soulignerons simplement ici que le développement des périmètres irrigués privés posent un double problème d'ordre environnemental et socio-économique : celui de la préservation des nappes aquifères et celui de l'émergence de nouvelles inégalités socio-économiques au sein du milieu rural de la région. Le développement de l'irrigué est donc au cœur d'enjeux multiples, d'ordre écologique, social et économique, où interviennent directement ou indirectement des acteurs aux objectifs, aux intérêts et aux poids différents.

Conclusion

En conclusion, nous mettrons en exergue les lignes de force des dynamiques agro-territoriales et les interrogations qu'elles induisent en termes de gestion du milieu et de devenir de l'agriculture familiale :

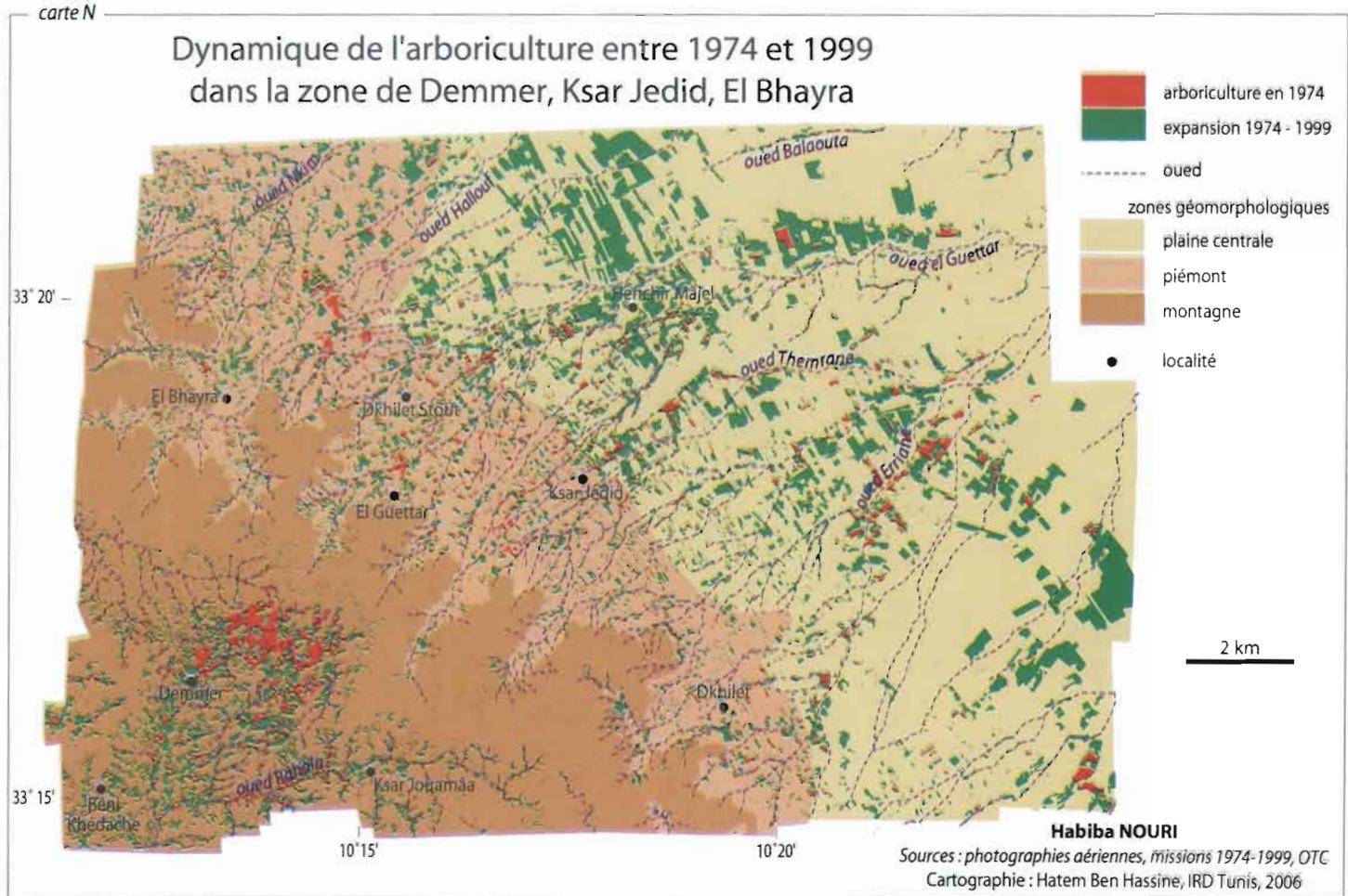
- une emprise et un développement agricole sans précédent depuis une quarantaine d'années, preuve s'il en est que ces milieux peuvent, au moins à court terme, être le support d'activités agricoles d'envergure qui

semblent néanmoins trouver désormais leurs limites avec l'expansion à des milieux écologiques à risque pour l'arboriculture pluviale ;

– une mutation du paysage agraire marqué par une artificialisation croissante du milieu, avec des processus de fragmentation et d'atomisation des espaces, conduisant à un fort recul de la steppe et à un mitage des terres de parcours. Il s'ensuit en particulier un processus de déstructuration des systèmes d'élevage et de nouvelles conformations des systèmes agropastoraux marquées par de nouvelles conditions d'articulation, génératrices de conflits d'intérêt, entre activités agricoles et pastorales ;

– une transformation des structures foncières (privatisation, morcellement, discontinuité spatiale) et de l'organisation des exploitations agricoles (dislocation des rapports sociaux traditionnels, vieillissement des chefs d'exploitation, effritement des formes de solidarité et montée de l'individualisme, etc.) avec une importance particulière de la pluriactivité pour leur maintien.

Ces évolutions, qui s'accompagnent du développement d'un dualisme entre une économie principalement d'autosubsistance et une économie marchande ainsi que d'une différenciation économique des ménages ruraux (processus analysés par ailleurs dans l'ouvrage), posent aujourd'hui des questions cruciales en termes de viabilité écologique, sociale et économique des activités humaines dans la Jeffara. La région est en effet confrontée à des formes de compétition accrue sur les ressources naturelles et à des risques amplifiés de dégradation du milieu et de désertification. Quant à l'agriculture familiale, dont on a vu qu'elle conserve malgré le poids de la pluriactivité une dimension économique et socio-culturelle essentielle, elle se trouve menacée par les recompositions en cours et la fragilisation de nombreuses exploitations. Cette situation appelle certainement, dans le cadre de politiques régionales multisectorielles, des infléchissements pour favoriser la viabilité de l'agriculture familiale, juguler l'exode rural et concilier développement local et préservation du milieu naturel.



Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

EDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azalez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH



ISBN 9973-19-683-5

© **IRD**, 2006

Institut de recherche pour le développement
5, impasse Chehrazed - 1004 El Menzah IV

© **Cérès Éditions**, 2006

6, rue Alain Savary - 1002 Tunis

BP 56 Tunis-Belvédère

www.ceres-editions.com

© **IRA**, 2006

Institut des régions arides

Km 22 - Route de Jorf

El Fjé - 4119 Médenine

ÉDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azaiez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH

Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

